



BIENGENESUNDHEITSDIENST
SERVICE SANITAIRE APICOLE
SERVIZIO SANITARIO APISTICO

apiservice

Communiqué de presse

Appenzell, le 31 mars 2021

Les intoxications d'abeilles peuvent être évitées

Les mauvaises applications d'insecticides sont entre autres à l'origine des cinq cas d'intoxications confirmées par le Service sanitaire apicole en 2020. Une manipulation correcte des substances approuvées et toxiques pour les abeilles aurait pu éviter ces cas. La prise en compte des spécifications d'utilisation lors de l'application des produits phytosanitaires est tout aussi importante que l'application correcte des biocides. Douze suspicions n'ont pas été résolues.

En 2020, un total de dix-sept suspicions d'intoxication d'abeilles a été signalé au Service sanitaire apicole (SSA). Le chiffre réel est très certainement beaucoup plus élevé, soupçonne Mathias Götti Limacher, président d'apisuisse, organisation faîtière des associations apicoles suisses: «Selon une enquête menée par le SSA, en 2020, environ 3 % des apiculteurs interrogés ont observé sur leur rucher des symptômes indiquant une intoxication.»

Si dans cinq cas l'intoxication par des insecticides a été prouvée, douze suspicions sont restées inexplicables. La paralysie chronique des abeilles a probablement joué un rôle important dans la moitié des cas non résolus. Dans l'autre moitié, aucun résidu n'a été détecté dans un échantillon et des résidus inférieurs à la dose létale pour les abeilles ont été détectés dans cinq cas.

Le SSA invite les agricultrices et agriculteurs à respecter strictement les spécifications d'utilisation des produits phytosanitaires et demande aux apicultrices et apiculteurs de s'abstenir de toute utilisation de biocides au rucher. Les utilisateurs privés doivent également étudier en détail la notice d'emballage avant d'utiliser des biocides et des produits phytosanitaires et respecter sans faute les instructions d'utilisation.

«La clarification des cas suspects s'avère généralement extrêmement difficile, car elle est influencée par différents facteurs», explique Marianne Tschuy du Service sanitaire apicole et précise: «Il est essentiel de poursuivre les recherches pour mieux comprendre les causes de ces pertes d'abeilles, ainsi que de disposer de ressources supplémentaires pour financer les analyses sanitaires.»

Vous trouverez de plus amples informations dans le rapport Intoxications 2020:

➔ www.abeilles.ch/themes/sante-des-abeilles/intoxications-dabeilles.html

Photos disponibles



Abeilles sur fleurs d'asperges
© apiservice



Abeille sur dent-de-lion
© apiservice



Abeilles ayant récoltés du pollen d'asperges contaminé
© apiservice



Examen préliminaire de l'échantillon d'abeilles
© apiservice

Personne de contact

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à:

Marianne Tschuy, spécialiste de la santé des abeilles/intoxication d'abeilles, Service sanitaire apicole (les mercredis et jeudis, disponible par téléphone, les autres jours par courriel).

Téléphone: 058 461 40 23 ou 079 199 82 14, marianne.tschuy@apiservice.ch

Les photos en haute résolution peuvent être téléchargées dans l'espace presse de abeilles.ch:

www.abeilles.ch/actualites/presse.html